

Communiqué de presse - 29 mai 2024

## **Assemblée Générale 2024 des Canalisateurs Direction 2050 - Le chantier du futur des canalisateurs**

L'Assemblée Générale 2024 des Canalisateurs s'est tenue le 29 mai à la Maison des Travaux Publics. Elle a été l'occasion de dresser le bilan des travaux de l'organisation professionnelle et de remettre aux lauréats les Trophées Label Canalisateur et les prix de la 4<sup>e</sup> édition du concours vidéo Dans l'œil des Canalisateur/rices .

**Pierre Rampa, élu président des Canalisateurs en 2022, a été réélu à la présidence du syndicat pour un mandat d'un an.**

Une séquence a été organisée sur le thème **Direction 2050 - Le chantier du futur des canalisateurs**. Présentée par les présidents des différentes commissions du syndicat, elle a permis de partager avec les participants une vision prospective du chantier de canalisations :

- **Économie** : un patrimoine valorisé, pour des marchés de travaux facilités, dans une gouvernance repensée
- **Environnement** : objectif « chantier 4 X zéro » pour 0 énergies fossiles, ressources naturelles extraites, déchets ultimes, nuisances à l'environnement
- **Qualité** : l'usage de l'IA pour révolutionner les labels de qualité
- **Prévention** : la sécurisation des chantiers par la mécanisation ou par la protection de proximité
- **Technique** : le maintien des hommes au milieu des chantiers ou une bascule technologique
- **Travaux sans tranchée** : vers une appropriation accrue par les canalisateurs
- **Réseaux secs** : objectif 100 % énergie renouvelable, quels impacts sur la construction des réseaux ?
- **Compétences et Ressources Humaines** : l'entretien d'embauche de 2050, témoin des évolutions de la relation entreprises - salariés

### **La remise des Trophées Label Canalisateur**

Le Label Canalisateur atteste de la compétence et du professionnalisme d'une entreprise pour réaliser une prestation de pose ou de réhabilitation de canalisations. Il est délivré aux entreprises pour une durée de trois ans par une commission paritaire indépendante composée de maîtres d'ouvrage et d'œuvre publics et privés et de professionnels.

L'année 2023 a été marquée par l'évolution des niveaux et de la notation du Label Canalisateur, avec une volonté réaffirmée de la commission d'accompagner les entreprises dans leur process d'amélioration continue. Désormais, le Label est attribué sur trois niveaux (Engagé, Performant, Excellent) et les actions en termes de RSE bénéficient d'une valorisation accrue (Parcours RSE FNTP, etc.). En 2023, cinq commissions se sont réunies et ont attribué 93 labels, déclenchant cinq audits.

**Les Trophées Label Canalisateur décernés dans 5 spécialités permettent de mettre en lumière, parmi toutes les entreprises labélisées, celles qui se sont le plus démarquées par la qualité de leur travail auprès des membres de la Commission Label et de leurs clients.**

Pierre Brockly, président de la Commission Qualité et Jean-Christophe Behrens, président de la Commission Label, ont remis les Trophées Label Canalisateur aux cinq entreprises lauréates dans cinq spécialités.

- **Trophée « Eau potable »** : l'entreprise **BESSAC TPC** à Realmont (81) représentée par son directeur général Laurent Ricard, a été récompensée pour **ses démarches en matière de sécurité**, avec une note de 10/10 (0 accident avec arrêt de travail sur le trois dernières années).
- **Trophée « Assainissement »** : l'entreprise **EIFFAGE ÉNERGIES SYSTÈMES - Centre Quercy Rouergues Gévaudan** à Druelle (12), représentée par son responsable d'activités infrastructures Cédric Gicquel, s'est démarquée pour **ses démarches en matière de procédure QSE**, notamment ses auto-contrôles.
- **Trophée « Réhabilitation »** : l'entreprise **SADE - Compagnie Générale de travaux hydrauliques de Melun** (77), représentée par son directeur du service Travaux spéciaux, Patrick Richard, a été récompensée pour **ses démarches innovantes en matière de développement durable et RSE** (soutien d'un apiculture, jardin potager, mise en place d'un plan d'action pour améliorer la qualité de vie au travail par des tests d'exosquelette).
- **Trophée « Thermie »** : l'entreprise **NICOLO** à Nice (06), représentée par le directeur général adjoint de NGE, Jean-Baptiste Gonnet, s'est démarquée pour **ses démarches d'accueil des nouveaux collaborateurs et de formation** (pour chaque nouveau collaborateur sur un chantier : accueil qualité, sécurité, environnement avec un test et un retour du chef de chantier sur les résultats obtenus).
- **Trophée « Gaz »** : l'entreprise **STTP Bordet** à Saint-Fort sur Gironde (17), représentée par son président Jean-Yves Bordet, s'est démarquée pour **ses démarches en matière d'insertion** (notamment une vidéo avec Pôle Emploi pour l'adaptation d'un poste à une personne ne pouvant être sur le terrain suite à une maladie).

### **La remise des prix du concours vidéo Dans l'œil des Canalisateur/rices\***

Ouvert aux collaborateurs d'entreprises de canalisations ainsi qu'aux élèves des centres de formation initiale et continue et des lycées professionnels, ce concours vise à mettre en lumière et en valeur les métiers des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de gaz, à les faire connaître au plus grand nombre et à partager leurs divers aspects, spécificités et performances.

Stéphane Flénet, président de la commission Compétences & Ressources humaines, a remis les prix aux trois lauréats du concours vidéo.

- **Prix catégorie collective**

**Une vidéo sur le thème de la féminisation des métiers réalisée par une équipe de 6 femmes salariées de l'entreprise VALENTIN Environnement** : Hayette Kaci, Orelina Simon, Savannah Jacquemin, Goundo Tamboura, Victoria de Pinho et Aïda M'Soili.

- **Prix catégorie individuelle**

**Une vidéo explicative des différents aspects du métier** (sous la forme d'une interview confrontant un canalisateur débutant et un canalisateur confirmé), réalisée par **Adel Senaici, entreprise SADE CGTH.**

- **Prix vidéo Coup de cœur**

**Une vidéo sur les évolutions dans les métiers de canalisateur, réalisée par une équipe de 14 salariés de l'entreprise JEROME BTP** : Thomas Bioteau, Baptiste Chardon, Bastien Badiller, Brian Guerin, Corentin Benoist, Ibrahim Barry, Jacques Policarpo, Jérémy Desenclos, Jonathan Guerin, Julien Menard, Mathieu Guillet, Mickaël Potet, Mike Saget et Nollan Henault.

### ***Les Canalisateurs***

Les Canalisateurs, organisation professionnelle membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics, fédère 330 entreprises, spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et fluides divers, faisant des Canalisateurs le 2<sup>e</sup> syndicat de spécialité de la FNTP.

[www.canalisateurs.com](http://www.canalisateurs.com) / @Canalisateurs

In : <https://www.linkedin.com/company/canalisateur>

**Service de presse** : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 - [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)